

b) Programmes et cours menant à un diplôme³

À l'université, l'étudiant peut habituellement, en trois à cinq ans, obtenir le baccalauréat ès arts ou ès sciences, ou un baccalauréat spécialisé (génie civil, administration des affaires, agriculture...). Certains diplômes (droit, théologie, chirurgie dentaire, médecine, et autres) sont plus longs à obtenir et, dans de nombreux cas, leur préparation est liée à l'obtention préalable d'un baccalauréat ès arts ou ès sciences; le nombre d'inscriptions à ces cours spécialisés est souvent limité et, par conséquent, il n'est absolument pas possible de garantir l'admission de tous les étudiants qui répondent aux exigences dans la spécialité choisie. Dans la majorité des universités, les étudiants peuvent préparer un baccalauréat général, un baccalauréat avec concentration ou un baccalauréat spécialisé. Le programme de spécialisation comporte généralement une année supplémentaire d'études, n'est accessible qu'aux étudiants les plus brillants et exige des études plus poussées en une ou deux matières. La plupart des universités accordent le baccalauréat avec mention "passable", "bien" ou "très bien".

Les étudiants qui désirent obtenir un diplôme d'études supérieures doivent d'abord être titulaires d'un baccalauréat. La maîtrise exige, au minimum, une année d'études après le baccalauréat spécialisé. L'étudiant doit suivre des cours dans un nombre donné de matières et doit, en général, préparer une thèse. Les candidats au doctorat (Ph. D. ou équivalent) doivent effectuer, au moins, deux années d'études après la maîtrise ou trois après un baccalauréat spécialisé, mais en général, l'obtention de ce diplôme demande plus de temps. Les candidats doivent suivre des cours réguliers, préparer une thèse et la soutenir avec succès.

3

On trouvera tous les renseignements nécessaires au sujet des options de cours, des programmes menant à un diplôme et des conditions d'entrée à l'université dans la brochure *Universités et Collèges du Canada 1975*, que l'on peut obtenir auprès de l'Association des universités et collèges du Canada (151, rue Slater, Ottawa K1P 5N1, Canada), au prix de 7 \$, ou consulter dans les missions diplomatiques canadiennes à l'étranger. Ces renseignements figurent également dans le *Commonwealth Universities Yearbook*. La brochure intitulée *Cours d'été au Canada* contient tous les renseignements nécessaires sur les écoles qui donnent des cours d'été au Canada; on peut se la procurer en s'adressant à l'Office de tourisme du gouvernement canadien, Ottawa K1A 0H6 (Canada), ou la consulter dans les missions canadiennes à l'étranger.

53 YPO 351